

## Les voisins au rendez-vous

Le 28 mai dernier, la fête des voisins annuelle a rassemblé une fois de plus les habitants de la Savine pour un moment de joie, de partage et de convivialité autour d'un thé, de barbes-à-papa, de différentes spécialités culinaires préparées par les habitants, du crieur de rue... Toutes les générations ont répondu à l'appel. Enfants, adultes, et personnes âgées se sont retrouvées, le temps d'une demi-journée, dans un cadre chaleureux.



# AUJOURD'HUI LE JOURNAL DE LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER LA SAVINE - VALLON DES TUVES DEMAIN

N°9  
JUILLET  
2016

## LIVI / LA CABUCELLE

### DES LOGEMENTS POUR LES HABITANTS DE LA SAVINE



Au dernier trimestre 2016, 51 nouveaux appartements, du studio au six pièces, seront livrés par Logirem dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, à l'angle de la rue Alexandre Mèradou et du boulevard La Fuente. La moitié d'entre eux sera réservée aux habitants de la Savine qui ont choisi de quitter leur quartier. Les nouveaux logements seront répartis dans quatre immeubles de trois étages au maximum. Ils bénéficieront, pour la plupart, de balcons ou de terrasses. Le parking, en sous-sol, sera réservé aux résidents. Fermé par un portail il sera uniquement accessible par badge. Les habitants de ce nouvel ensemble résidentiel profiteront de l'offre de transports en commun de la rue de Lyon – le bus 25 et le bus B2, qui dessert la Savine – ainsi que de la proximité du collège Rosa Parks tout neuf, livré en 2011.

**Les personnes intéressées par l'obtention d'un logement dans le programme Livi sont invitées à contacter avant septembre Laura MOIROUX au 04 91 28 03 94.**



## CONCERTATION

L'accès aux commerces  
et aux services,  
les mobilités quotidiennes

ARTICLE EN PAGE 2



## »»»» ACCÈS AUX COMMERCES ET SERVICES

# Que veulent les habitants ?

La concertation du projet de rénovation de la Savine suit son chemin avec un sujet très important pour la vie future du quartier : les commerces et les services.

À cause de la diminution de la population de la Savine ces dernières années, les commerces du quartier ont fermé et le nombre de professionnels de santé a diminué. Aujourd'hui, les habitants sont obligés d'aller hors de la cité pour se faire soigner, trouver des produits indispensables comme le pain ou les médicaments, ou pour tout autre achat. La situation est nouvelle et peut s'avérer difficile à vivre, notamment lorsqu'on est âgé ou qu'on ne dispose pas de véhicule. Beaucoup d'habitants reconnaissent que « l'on ne retrouvera plus des commerces comme avant » à cause du manque de clientèle dans le

quartier. Pour s'adapter à ces changements, les habitants ont formulé différentes propositions de remplacement à l'occasion de l'atelier « commerces, services et mobilité » organisé par le CERFISE. Les associations locales et les habitants envisagent, par exemple, la création d'un dépôt de pain ou d'une épicerie sociale. D'ailleurs de nombreuses expériences existent dont il est possible de s'inspirer. Mais il faudra être vraiment prêt à s'engager dans ce genre de projet. Il y a d'autres possibilités, comme un service à la mobilité. Destiné à certaines catégories d'habitants, comme les personnes âgées, il

donnerait la possibilité de se rendre, à la demande, dans les commerces du Vallon des Tuves ou des autres quartiers voisins. Les habitants trouvent aussi que le quartier a perdu toute son animation à cause de la disparition des commerces. Or, cette animation et les occasions de rencontre sont aussi importantes à leurs yeux pour le quartier que ce qu'on peut trouver dans les commerces ! La création d'un local pour accueillir un café redonnerait sans doute un peu de vie à La Savine. Parallèlement, les habitants insistent sur l'importance d'un cabinet médical à proximité même s'il n'est pas installé à La Savine. L'hypothèse d'une implantation au Vallon des Tuves pour desservir une population plus large que celle du quartier leur semble acceptable. Enfin, les habitants insistent sur une meilleure visibilité du Point de Services Publics (PSP) où de nombreuses personnes se rendent pour leurs démarches administratives.

Deux réunions ont déjà eu lieu le 13 avril et le 19 mai derniers. L'atelier commerces, services et mobilité se poursuit à la rentrée. Une nouvelle rencontre aura lieu dans le courant du mois de septembre, puis d'autres, car le CERFISE et les partenaires du projet urbain voudraient aboutir à la définition d'actions concrètes et réalisables. Il s'agira donc d'identifier et de mobiliser des porteurs de projets, individuels ou collectifs, comme les associations.



## UN CRIEUR DE RUE... POUR S'EXPRIMER

Le 9 avril dernier, puis lors de la fête des voisins du 28 mai, les habitants de la Savine et des vallons ont fait la connaissance du crieur de rue. Ce personnage d'autrefois, réinventé par le CERFISE, donne la parole aux habitants. Vos messages peuvent lui être confiés afin qu'ils soient annoncés publiquement dans la rue.

Des boîtes aux lettres ont été placées chez les commerçants, associations et autres lieux de vie du quartier pour les recueillir. Ne vous en privez pas ! Tous les sujets peuvent être abordés : projet urbain, vie du quartier, opinions, questions personnelles ou professionnelles...



## PETITE SAVINE

# PENDANT LE CHANTIER, LE DIALOGUE SE POURSUIT

L'un après l'autre, les trois bâtiments de la Petite Savine vont être restructurés. Des temps d'échanges réguliers avec les habitants accompagnent ce processus.

Les travaux du bâtiment F1 démarreront mi-septembre pour se conclure fin 2017. Une réunion d'information dédiée à ce chantier a été organisée dès la fin juin pour les locataires de Logirem. Les habitants du bâtiment F1 et F2 qui y reviendront après les travaux ont ainsi pu consulter la dernière version des plans de l'architecte. Certaines options d'aménagement des logements, comme le choix des revêtements de sols, par exemple, restent à définir. Elles seront discutées fin 2016, lors d'une nouvelle rencontre. Les habitants des bâtiments F2 et F3, qui restent dans leur logement pendant le chantier du bâtiment F1, ont pu mieux repérer le périmètre des travaux. Ils ont également été informés des impacts du chantier, qui induit notamment la réduction du nombre de places de stationnement et des nuisances sonores. Celles-ci seront les plus fortes lors de la phase de démolition, de fin 2016 à début 2017. Dès que l'entreprise chargée des travaux sera désignée, Logirem organisera une nouvelle rencontre avec ses locataires. Le CIQ des Trois Vallons organisera de son côté le 13 septembre une réunion d'information ouverte à tous les riverains.

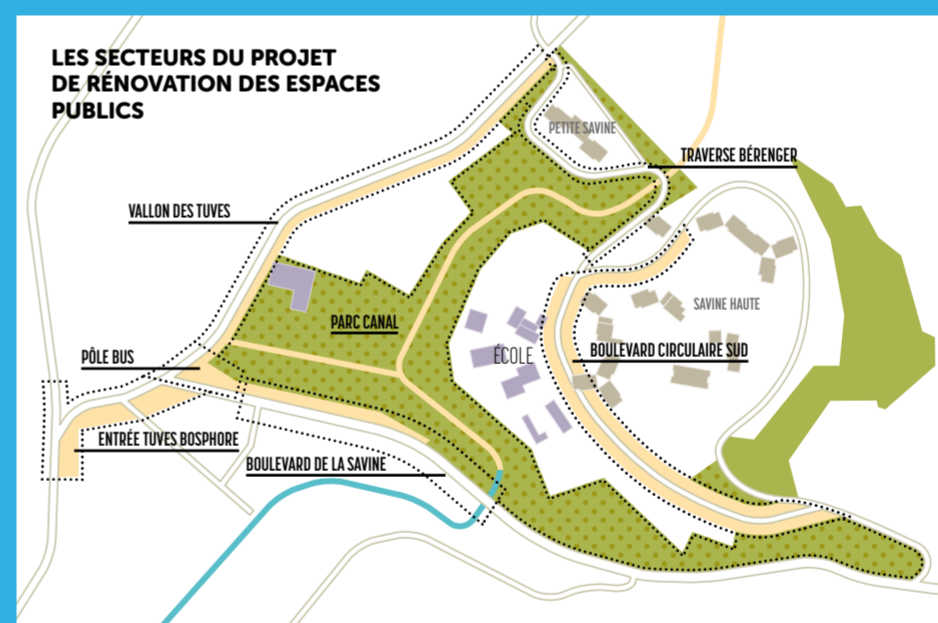


## La maison de l'Étoile ? À la Savine

La fréquentation du massif de l'Étoile a augmenté ces dernières années pour atteindre 900 000 visiteurs aujourd'hui ! Pour les accueillir, une « Maison de l'Étoile » sera créée à la Savine, à l'entrée du massif. Elle présentera les parcours de visite et la richesse environnementale du site. Des animations dans la nature, comme un accrobranche, pourraient aussi être proposées, mais leur programmation reste à définir avec les associations du quartier. L'équipement devrait voir le jour en 2018.

# Où en sont les nouveaux espaces publics ?

Le projet de rénovation des espaces publics de sept secteurs de la Savine est en cours de validation. Les travaux sont prévus dans moins d'un an.



Traverser la rue en sécurité, marcher sur un trottoir neuf sous de beaux arbres, profiter d'un parc, se garer facilement pour faire des courses, descendre de la Savine au Vallon des Tuves sur des chemins confortables... Ce sera bientôt possible grâce à la rénovation des espaces publics. Ce projet s'est nourri de l'avis des habitants grâce aux trois balades urbaines organisées en novembre 2015 par le

CERFISE. Avec l'approbation du projet proposé par le paysagiste, il va passer, ce mois-ci, une étape essentielle de son processus de validation. L'objectif de ce projet est de rendre le quartier plus agréable à vivre, de multiples façons et notamment :  
- en créant un nouveau parc, géré par la Ville, le long du canal de Marseille ;  
- en réalisant un large trottoir planté le long des nouveaux commerces du

Vallon des Tuves et du futur centre social ;  
- en modifiant le tracé de la traverse Bérenger et en réaménageant son débouché sur le chemin du Vallon des Tuves pour plus de sécurité... Mais bien d'autres transformations sont également prévues : élargissement des trottoirs, plantations, réorganisation du stationnement de rue, réhabilitation d'aires de jeux et de cheminements piétons... Ces travaux commenceront au printemps 2017 et s'achèveront fin 2019. Tout n'est cependant pas encore complètement décidé. Le choix des variétés d'arbres ou de plantes, du mobilier urbain et de l'organisation des aires de jeux sera précisé avec les habitants. Les récentes balades urbaines du début juillet ont déjà été l'occasion d'en discuter avec eux. De plus, le projet ne couvre pas l'ensemble du quartier (voir plan ci-contre). Certains espaces publics ne seront donc pas modifiés à court terme, comme, par exemple, l'aire de jeux au pied des bâtiments D et E. D'autres projets seront élaborés, à l'avenir, pour compléter la transformation de la Savine.

### 2009

- Démolition du bâtiment A
- Installation des locaux associatifs (CB-Vice) et du Point Services Publics
- Signature de la première convention ANRU

### 2011

- Livraison de la résidence Mazet du Vallon au Vallon des Tuves

### 2012

- Livraison de la résidence l'Oliveraie, au Vallon des Tuves
- Travail de mémoire réalisé par l'association Regards Croisés
- Nouveau projet de renouvellement urbain de l'architecte - urbaniste Patrick Germe suite à la découverte d'amiante.

### 2013 - 2014

- Une trentaine d'ateliers de concertation thématiques
- Lancement des comités Cadre de Vie

### 2015

- Approbation par l'ANRU du nouveau projet
- Ouverture de la Maison du Projet
- Lancement du nouveau dispositif de concertation
- Livraison de 41 logements locatifs sociaux à Saint-Antoine (15<sup>e</sup> arr.) ; 49 logements locatifs sociaux à Château Gombert (13<sup>e</sup> arr.) ; 27 logements locatifs sociaux au Chemin de Bizet (16<sup>e</sup> arr.) (Logirem)

### 2016

- Livraison de 51 logements locatifs sociaux à la Cabucelle (15<sup>e</sup> arr.)

### 2017

- Reconstruction de deux salles de classe maternelle sur site
- Livraison de 65 logements locatifs sociaux « Couronne » (Logirem)
- Livraison de 80 logements locatifs sociaux « école » (Logirem)
- Installation de la PMI en rez-de-chaussée de l'immeuble « École »
- Premiers aménagements sur le parc urbain du canal
- Transfert d'une partie du centre médical dans des locaux neufs

### 2018

- Livraison du centre social et de la crèche
- Installation des équipements sportifs et récréatifs à La Savine haute
- Démolition des bâtiments G2, J
- Livraison du Parc urbain du canal et des espaces publics requalifiés
- Installation du terminus du Très Grand Bus B2
- Livraison de 66 logements locatifs sociaux au Vallon des Tuves (Immobilier Méditerranée)
- Un espace commercial plus important au carrefour Bosphore / Vallon des Tuves : boulangerie, pharmacie, supérette
- Livraison de la Maison de la Nature et de l'Étoile

### 2019

- Ouverture de la traverse Bérenger
- Démarrage de la seconde phase du projet. Plusieurs secteurs et programmes restent à imaginer collectivement : les nouveaux logements en partie haute du quartier, les équipements publics (école, dojo), les activités économiques et services de proximité.

Entretien avec **Patricia Frèche-Gristi**, présidente du CIQ des Trois Vallons

# Savine-Trois Vallons, un seul quartier !

**Pour Patricia Frèche-Gristi, la concertation est une opportunité pour créer des liens entre les habitants du Vallon des Tuves et ceux de la Savine.**

## **Pourquoi le CIQ des Trois Vallons s'est-il investi dans la concertation du projet de rénovation de la Savine ?**

Nous sommes directement concernés par ce projet, car de nouveaux logements, services, commerces... seront réalisés au sein même du Vallon des Tuves. Mais la concertation nous permet de dialoguer enfin avec les habitants de la Savine. Nous dépassons la méfiance réciproque, nous travaillons ensemble à résoudre les problèmes locaux. Cela fait émerger une vision commune du quartier que nous partagerons. Car le projet fusionne la Savine et le Vallon des Tuves. Nous ne sommes pas là pour parler uniquement de nos problèmes et les résidents de la Savine le voient bien, lorsqu'on intervient sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

## **Lesquels, par exemple ?**

Il n'y a pas une seule boîte aux lettres à la Savine. Nous demandons qu'au moins une soit installée, par exemple à côté de l'arrêt du bus. Le prix des logements en accession sociale à la propriété pose question : il est quasiment certain que les habitants de la Savine ne seront pas capables d'acheter un logement dans leur quartier. Nous participons aux discussions sur comment résoudre l'absence de commerces et services à la Savine. Même le cabinet médical a fermé ! Le problème est que ces discussions ont démarré il y a un an et qu'aujourd'hui on n'en voit pas le bout. En attendant, les gens souffrent. Ils vivent des situations difficiles car il faut se déplacer pour tout. Nous allons essayer d'organiser des journées thématiques consacrées à l'amélioration des conditions de vie (premier secours, diététique) avec les enfants, les personnes âgées...

## **Et pour le Vallon des Tuves, que demandez-vous ?**

Nous abordons des sujets qui nous préoccupent en tant qu'habitants du secteur, mais qui visent aussi à améliorer la qualité de vie de tous, dont les habitants de la Savine. Le terminus de la ligne B2, desservant le boulevard du Bosphore, et l'arrêt de la ligne 30, desservant la Savine,

seront regroupés à terme. Nous avons fait une pétition pour les rapprocher sans attendre la conclusion du projet. Car actuellement il faut monter 100 mètres et traverser deux larges voies pour faire la correspondance. Nous demandons aussi la réalisation d'un mur anti-bruit dans le nouveau terminus de la ligne B2 pour



préservent la tranquillité des habitants. Depuis quatre ans, nous réclamons la réalisation d'un nouvel arrêt de bus devant la petite Savine, qui est éloignée des transports en commun. Nous avons milité contre la réalisation de trois immeubles de logements supplémentaires à côté de la Petite Savine. D'abord pour protéger le cadre de vie des habitants. Ensuite pour éviter une concentration excessive

**Les CIQ (Comité d'Intérêt de quartier) sont des associations de défense des intérêts collectifs des habitants d'un quartier pour les questions de propreté, sécurité, cadre de vie, logement, nuisances...**

Elles sont présentes dans tous les quartiers de Marseille et sont regroupées en une confédération. Deux CIQ participent à la concertation du projet de rénovation urbaine de la Savine. Le CIQ des Trois Vallons parce qu'une partie de son territoire, le vallon des Tuves et la Savine, se situe à l'intérieur du périmètre du projet. Le CIQ des Borels, parce que les habitants de ce secteur sont voisins de la Savine et sont donc concernés par ses transformations.

de logements. C'est un objectif que nous avons poursuivi pour tout le Vallon des Tuves afin que sa population puisse bien vivre ensemble à terme. Grâce au dialogue avec les décideurs, le quartier devrait accueillir 140 nouveaux logements plutôt que les 200 prévus au début du projet de rénovation urbaine. Mais il faudrait, selon nous, limiter leur nombre à 90.

## **Une question à Michel Boulay, président du CIQ des Borels**

### **Comment souhaitez-vous contribuer au projet de rénovation de la Savine ?**

Mon quartier voisine plus de 1000 hectares de verdure situés sur la colline. J'estime que les habitants de la Savine, à l'avenir, devraient pouvoir se rendre librement dans cet espace pour profiter pleinement de la nature et du paysage. Mais les résidents des Borels demandent aujourd'hui la remise en place de la grille qui empêchait l'accès au site et qui s'est effondrée depuis peu. Car ils craignent que le lieu ne devienne un point de réunion de petits délinquants. Avant de l'ouvrir définitivement, il faudrait donc travailler à la création d'un climat de confiance entre les Borels et la Savine.

**Le journal de la rénovation urbaine du quartier La Savine - Vallon des Tuves est publié par Marseille Rénovation Urbaine (MRU), Immeuble CMCI 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille Tél. : 04 91 14 56 70**

**Responsable de la publication :** Nicolas Binet, directeur de Marseille Rénovation Urbaine

**Conception éditoriale :** À vrai dire la ville

**Graphisme :** Flgraf / François Lemaire

Imprimé à 2 200 exemplaires par l'imprimerie CCI, Marseille.

